

## Les scénaristes font leur cinéma

[gbnews.ch/les-scenaristes-font-leur-cinema/](http://gbnews.ch/les-scenaristes-font-leur-cinema/)

25 novembre 2011



Dans le long processus de création d'une œuvre cinématographique, le scénariste occupe une place fondamentale. Il est en effet à l'origine de la matière première du film : le scénario, qui constitue le point de départ ainsi que la base de travail pour les étapes suivantes. Contrairement à d'autres intervenants de la chaîne de création, tels que le producteur ou le réalisateur, le scénariste n'intervient cependant en général que dans la phase liminaire de développement du projet.

Si le cinéma est un domaine regroupant une grande variété de différents métiers qui se doivent de collaborer en permanence, l'activité du scénariste est plus solitaire. Sauf en cas de co-écriture, le scénariste est en effet généralement dans la posture de l'écrivain, seul devant son ordinateur. C'est la raison pour laquelle on le qualifie également d'auteur.

**Mais qu'est-ce qu'un scénario au juste ? En quoi consiste-t-il et que contient-il ?**

Il faut tout d'abord préciser que les standards varient en fonction des pays. A Hollywood par exemple, où tout est très protocolaire, des normes strictes sont imposées quant au contenu et à la typographie. Un scénario qui ne s'y soustrait pas n'est même pas ouvert par d'éventuels producteurs. En Europe, une plus grande marge de liberté est donnée, l'essentiel étant que le scénario soit compréhensible pour chaque intervenant. En tous les cas, un script ne se rédige pas à la légère ; il convient de suivre un certain nombre de règles et d'étapes fondamentales.

On distingue traditionnellement quatre grandes phases dans l'élaboration d'un scénario. En premier lieu, le scénariste rédige un *pitch*, qui est une version condensée de l'idée ou du thème principal du film. Un pitch consiste en une seule phrase à la visée essentiellement commerciale. Il s'agit en effet de l'argument de vente du film, censé convaincre un producteur potentiel de s'engager financièrement dans le projet. Bien que laconique, le pitch est souvent la partie la plus difficile à réaliser. L'esprit marketing est ici le bienvenu, faute de quoi un projet intéressant peut rapidement prendre la poussière.

En second lieu, le scénariste s'attaque au *synopsis*, document pouvant varier de quelques lignes à plusieurs pages, selon le format du film, et servant de résumé de l'intrigue. S'ensuit le *traitement*, une version de dix à quarante pages très proche du produit final dans le déroulement et le découpage, mais exempte de dialogues. Le scénario proprement dit, communément appelé *continuité dialoguée*, est l'aboutissement de toutes ces étapes. Il correspond à une version écrite de ce que le spectateur pourra voir à l'écran, c'est-à-dire qu'il contient toutes les informations visuelles et auditives construites en différentes séquences.

Si la continuité dialoguée demeure en général le document de référence, le scénariste peut également produire une *note d'intention*, un document supplémentaire destiné à apporter des détails n'ayant pas leur place dans le scénario. Il s'agit d'éléments tels que l'ambiance générale du film, l'histoire et la psychologie des différents personnages, les thématiques explorées, etc.

Il est important de préciser qu'à chaque étape de développement, le scénario reste un produit transitoire, appelé à évoluer en permanence du fait des remarques des différents intervenants, des contingences techniques et économiques, des aléas du milieu. De fait, un scénariste se doit de posséder une grande résistance à la critique, ainsi que la faculté de se remettre continuellement en question. Mais pas seulement : toute la difficulté de ce métier réside dans l'équilibre à trouver entre un esprit fortement créatif et un grand sens de la structure. En effet, si l'imagination est une qualité absolument nécessaire au scénariste, celui-ci se doit cependant de maîtriser parfaitement les contraintes liées au format spécifique de l'écriture cinématographique. Sa créativité ne peut s'exprimer que dans la limite de ces dernières. C'est la raison pour laquelle, de toutes les formes d'écriture de fiction, le scénario est sans doute celle où la marge de liberté est la plus restreinte. Toutefois et paradoxalement, la contrainte peut également devenir le principe moteur de l'inventivité.

## **Existe-t-il des formations spécifiques pour accéder au métier de scénariste ?**

Jusque dans les années septante, les professionnels du cinéma se formaient souvent sur le tas. Il s'agit en effet d'un milieu où il est bon d'être polyvalent et de connaître tous les aspects pratiques et techniques des différentes professions qui s'y côtoient. Or depuis, des écoles professionnelles formant aux métiers de l'audiovisuel ont vu le jour et remportent de plus en plus de succès. Si, dans la plupart des hautes écoles, l'apprentissage du scénario s'inscrit dans des cursus complets de réalisation, il existe cependant nombre de stages et formations spécifiques alliant théorie et pratique, et dans le cadre desquels des script doctors qualifiés peuvent être d'une grande aide pour des aspirants scénaristes ou des personnes désirant développer la rédaction de leur premier long-métrage. Car l'écriture scénaristique est un art et une technique qui s'apprennent. Ce n'est ni inné, ni aisé. Il s'agit d'un travail de longue haleine, requérant rigueur et systématisme. La construction d'une intrigue, le développement des personnages, les aspects thématiques et narratologiques : autant de données fondamentales à un script de qualité qu'un scénariste se doit de maîtriser avant de pouvoir exercer ce métier.

## **Qu'en est-il finalement du marché du travail ? Un scénariste peut-il vivre de ses films ? Comment se passe concrètement la vente d'un scénario ?**

En Europe, un scénariste travaille la plupart du temps sous mandat. Excepté dans le cadre de séries télévisées développées sur le long terme, il n'est pas employé et a donc un statut d'indépendant. Il peut soit écrire un film et tenter de le vendre –ce qui est plutôt difficile–, soit proposer à un producteur ou à une société de production un projet au stade du traitement et signer un contrat afin de céder les futurs droits d'exploitation du film. Dans ce cas de figure, une première somme lui est versée à la signature du contrat, et une seconde lorsque l'écriture du film est terminée. Un bon scénario peut se vendre très cher, de 20'000 à 70'000 francs. Mais requiert des mois, parfois des années de travail. Il est donc risqué de vouloir en faire son unique gagne-pain. Nombreux sont les scénaristes qui cumulent deux activités. Des bourses d'aide à l'écriture sont également proposées par des institutions publiques ou privées, la plupart du temps sur concours, mais il est indispensable que le projet soit soutenu par un producteur.

En tous les cas, il est essentiel de protéger son scénario par un copyright. Il existe des sociétés professionnelles où il est possible d'enregistrer son film afin de pouvoir justifier de ses droits d'auteur.

**Adresses utiles :**

**Formation :**

Haute École d'Art et de Design de Genève (HEAD) : <http://head.hesge.ch>

École de Cinéma de Genève : <http://www.ecole-cinema.org>

École cantonale d'art de Lausanne (ECAL-HES SO) : <http://www.ecal.ch>

Université de Lausanne –Section d'histoire et esthétique du cinéma :  
<http://www.unil.ch/cin>

Réseau Cinéma CH : <http://www.reseau-cinema.ch>

Fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel : <http://www.focal.ch>

### **Bourses et subventions :**

Ville de Genève : <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/soutien-professionnel-culture>

République et Canton de Genève : [http://www.ge.ch/aides\\_financieres](http://www.ge.ch/aides_financieres)

Office fédéral de la culture: <http://www.bak.admin.ch/themen/kulturfoerderung>

Pour-cent culturel Migros : <http://www.pour-cent-culturel.ch>

Bourses SSA : [http://www.ssa.ch/documents/reglements\\_fdsculturel.htm](http://www.ssa.ch/documents/reglements_fdsculturel.htm)

### **Droits d'auteur :**

Coopérative suisse pour les droits d'auteurs d'œuvres audiovisuelles :  
<http://www.suissimage.ch>

Société suisse des auteurs (SSA) : <http://www.ssa.ch>

Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films (ARF/FDS) :  
<http://www.realisateurs.ch>

Société des Auteurs audiovisuels (SAA) : <http://www.saa-authors.eu>